

VALGELON-LA ROCHETTE

Conseil municipal : la Ville s'engage pour l'ONG ARCADE

Brigitte MAURAZ



Située aux confluents du Gelon et du Joudron au pied du bassin-versant, la commune de Valgelon-La Rochette est favorable au projet du syndicat des eaux avec ARCADE. Photo Le DL /B.M.

Le conseil municipal de Valgelon-La Rochette s'est réuni ce samedi. Il s'est engagé à reverser un centime pour chaque mètre cube d'eau consommé à l'ONG ARCADE.

► En préambule au conseil municipal, ce samedi 5 février, le maire David Atès a rendu **hommage à Yassine Boufenzer**, un jeune rochettois décédé le 3 janvier dans un accident du travail à Ugine en relayant l'émotion collective que son décès prématuré à susciter en Val Gelon.

► Neuf questions ont ensuite rythmé l'ordre du jour de la séance de ce samedi matin. Chaque délibération a été adoptée à l'unanimité à l'exception de la question n° 2 sur la **cession à M. Brusco d'une parcelle communale** située rue du Docteur-Jules-Milan.

Elle a en effet recueilli une abstention et trois oppositions des élus de la minorité au terme d'un échange entre David Atès et Annie Gontard.

Au vu de sa localisation, cette parcelle « ne présente pas d'utilité pour la commune et le montant de la vente permettra de réaliser d'autres projets communaux », soit la somme de 40 000 € correspondant à l'estimation des services de France domaine. L'acquéreur envisage la construction de quatre logements sur deux parcelles contiguës à la parcelle communale AB-n° 60.

► Pour la délibération suivante, David et Emmanuelle Atès ont quitté la salle. Le volet urbanisme s'est alors prolongé par l'attribution d' **une délégation de signature spécifique à Gilles Glarey** , conseiller municipal, pour signer les demandes d'urbanisme à venir que M. et Mme David Atès pourraient déposer pendant leur mandat.

► Du Val Gelon au Mali, les élus ont donné un avis favorable au **projet de partenariat entre le syndicat des eaux de La Rochette et ARCADE** , une terre pour vivre. Organisation non gouvernementale au service de la coopération décentralisée entre des communes françaises dont Valgelon-La Rochette et des communes situées au sud du Mali, ARCADE intervient dans le cadre d'un projet global sur huit volets de développement économique et social (désenclavement, eau potable et irrigation, agriculture, élevage, la promotion féminine, santé, etc.). Depuis 2005, la loi Oudin-Santini permet aux collectivités de "consacrer jusqu'à 1 % de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale".

Pour chaque mètre cube d'eau consommé, le syndicat des eaux propose de reverser un centime à ARCADE. L'avis favorable des élus valgelonnais sera transmis au syndicat des eaux en vue d'une prise de décision avec l'ensemble des communes membres du syndicat sur la suite à donner au projet de partenariat avec ARCADE.